

Spread Research se place sur le marché des TCN

La réforme du marché des titres de créances négociables actée en mai ouvre de nouvelles opportunités à l'agence de notation lyonnaise.

Par Solenn Poullennec 

La réforme du marché français des titres de court terme ouvre des opportunités pour les agences de notation. La petite agence basée à Lyon, Spread Research, a annoncé en début de semaine sa volonté d'offrir ses services pour les émetteurs souhaitant lever de l'argent sur ce marché. L'entreprise, qui analyse 250 sociétés, a lancé sa méthodologie de court terme pour la dette ayant une maturité d'un an maximum en début d'année.

Actée en mai, la modernisation du marché des titres de créances négo-

ciables, désormais baptisés NEU CP (*Negotiable European Commercial Paper*), ambitionne de le mettre à la portée d'un plus grand nombre d'émetteurs et d'investisseurs internationaux. Outre la rationalisation des catégories de titres existants, elle permet aux émetteurs de recourir à toutes les agences enregistrées auprès du régulateur européen des marchés, l'Esma, sous conditions. Auparavant, ils ne pouvaient se tourner que vers S&P, Fitch, Moody's ou DBRS.

La notation n'est pas un pré-requis pour émettre sur le marché des NEU CP qui pesait 307 milliards d'euros en août mais la plupart des émetteurs y ont recours. Spread Research cible les grandes entreprises et les ETI. « Ces sociétés, nous les suivons déjà sur la notation long terme. C'est complètement logique de les suivre pour la notation à court terme », explique Julien Rerolle, fondateur de l'agence. Le marché est dominé par les banques, et les entreprises privées non financières représentent 15,6% de son encours.

« Le lien entre la notation court terme et la notation long terme est plus faible chez nous que dans d'autres agences. Certaines sociétés, qui pourraient être pénalisées parce qu'elles ont une note de long terme faible auprès des agences classiques, peuvent se retrouver chez nous avec une note à court terme qui est correcte », poursuit Julien Rerolle. Et d'ajouter: « on a une tarification qui est a priori beaucoup moins élevée que celle des trois grandes agences ».

« D'autres agences se sont montrées intéressées » par le marché des NEU CP, explique Emmanuelle Trichet à la Banque de France. Si l'encours du marché est en baisse par rapport à 2012, « le nombre d'émetteurs corporates sur ce marché a tendance à croître. Cette croissance concerne toutes les tailles d'entreprise mais apparaît plus marquée pour les entreprises de moins de 10 milliards d'euros de chiffre d'affaires », poursuit-elle. Le nombre d'émetteurs corporates actifs était de 89 (sur 271) en août 2016 contre 83 (sur 288) en août 2014. ●